

Suivi des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2016

**Laboratoire Central de Surveillance
de la Qualité de l'Air**

**Suivi des financements du dispositif national de
surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2016**

Novembre 2018

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	4
1. OBJECTIFS ET METHODE	5
2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR	6
3. AASQA	9
3.1 Financements.....	10
3.1.1 Financement total des AASQA	10
3.1.2 Répartition des financements entre fonctionnement et investissement	10
3.2 Analyse des charges basée sur les comptes de résultat.....	11
4. LCSQA	13
4.1 Financements du LCSQA	13
4.2 Répartition des dépenses du LCSQA.....	14
5. PREV'AIR.....	15
6. GLOSSAIRE ET DEFINITIONS.....	16

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, les AASQA et Prev'Air depuis 2013	7
Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air depuis 2013	7
Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013–2016.....	8
Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km ² (axe gauche) depuis 2013	8
Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, depuis 2013	10
Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement depuis 2013	11
Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, depuis 2013.....	11
Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, depuis 2013.....	12
Figure 9: Evolution et variation des financements du LCSQA depuis 2013	14
Figure 10: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013.....	14

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2013	4
Tableau 2: Répartition des financements par entité et organisme bénéficiaire depuis 2013	6
Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP depuis 2013	12
Tableau 4: Evolution des financements du LCSQA depuis 2013.....	13
Tableau 5: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013.....	14
Tableau 6: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air	15

RESUME

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

Le ministère en charge de l'environnement définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air ambiant (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

Les missions confiées par l'Etat aux trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Ces acteurs sont :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) ;
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ;
- le consortium Prev'Air.

L'article 27 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant dispose que le LCSQA effectue le suivi du coût total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Dans ce cadre, ce rapport analyse les évolutions budgétaires du dispositif depuis 2013.

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air s'élève en 2016 à 71,1 M€ (Tableau 1). Le financement du dispositif présente une hausse de 5,6% sur la période 2013-2016. En 2016, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air par des subventions à hauteur de 33,2% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 39,1%.

Le financement des AASQA représente 90,7% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air en moyenne sur la période 2013-2016 et est en augmentation depuis 2013 (9 %). Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015.

Le financement du LCSQA représente 8,8% du total en moyenne sur la période 2013-2016 et est en baisse depuis 2013 (-25%) avec une accélération de la tendance à la baisse.

Le financement de la mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air est de 345 k€ en moyenne sur la période 2013-2016 et représente 0,5% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air entre 2013 et 2016.

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)
Total Etat directement	26 383 639	26 247 166	25 195 455	23 566 875
Total collectivités	14 136 990	13 955 188	14 421 871	13 747 972
Total dons TGAP et contributions des entreprises	23 201 941	27 799 368	29 681 459	30 827 152
Total autres	3 248 277	1 936 742	1 367 130	2 022 718
Total études et activités	340 587	347 697	369 329	919 365
Total financement de la qualité de l'air	67 311 434	70 286 161	71 035 244	71 084 082

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2013

1. OBJECTIFS ET METHODE

Ce rapport analyse les évolutions des financements du dispositif national de surveillance depuis 2013 jusqu'à 2016 de manière globale ainsi que par membre du dispositif.

Les données de ce rapport sur le financement des AASQA correspondent au traitement national des données annuelles saisies par chaque AASQA dans « Gestion'Air » (l'outil national de suivi financier et comptable des AASQA).

Par conséquent, le LCSQA ne peut pas être tenu comme responsable des éventuelles erreurs présentes dans ce rapport liées à des données d'entrée erronées. Cependant, Les AASQA et ATMO France ont été mises à contribution pour une relecture et une validation des données sur les AASQA.

Les opérations inter-AASQA n'ont pas fait l'objet de retraitement (ce retraitement ayant pour but la neutralisation des opérations inter-AASQA). Ces opérations de mutualisation avoisinent les 0,9 M€ en moyenne chaque année.

Une comptabilité analytique a été mise en place par les AASQA depuis 2008 et a fait l'objet d'une révision en 2017. Cette comptabilité analytique permettra d'estimer le coût des différentes missions des AASQA, notamment la surveillance. Les données n'étant pas encore stabilisées, elles ne sont pas présentées dans ce rapport.

Enfin, suite à une harmonisation des présentations comptables entre deux AASQA (liée à leur fusion), la consolidation nationale de leurs comptes de résultat fait apparaître une baisse des dons au titre de la TGAP à hauteur de 2,2 M€ en 2016 par rapport aux années précédentes. En effet, dans le cadre de cette harmonisation, ce montant a dû être reporté sur l'exercice comptable de 2017. Afin de pouvoir comparer les financements sur la période 2013-2016, il a été décidé de ne pas prendre en compte ce changement de présentation comptable dans ce rapport et d'affecter ces 2,2 M€ à l'année 2016.

Les travaux et études des membres du LCSQA sont subventionnés à 100% pour l'INERIS et à 80% pour le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) et l'Institut Mines-Télécom Lille Douai (IMT-LD) par l'Etat. Ainsi, les données sur le financement du LCSQA sont issues des annexes financières fournies par chaque membre au ministère chargé de l'environnement lors des demandes annuelles de subvention et des annexes financières des conventions supplémentaires le cas échéant. Les chiffres présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des montants abondés par le LNE et IMT-LD dans le cas de financements de l'Etat, ni par l'INERIS dans le cas du financement de l'Agence Française pour la Biodiversité en 2016.

Les données sur le financement de Prev'air ont été fournies par l'INERIS en charge du fonctionnement opérationnel et quotidien et de la maintenance évolutive et corrective de la plateforme Prev'air.

2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est en augmentation depuis 2013. Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015 (Tableau 2, Figure 1).

Entité	Année	AASQA (€)	LCSQA (€)	Prev'Air (€)	Total (€)
Etat directement	2013	19 222 141	6 880 498	281 000	26 383 639
	2014	19 252 562	6 594 604	400 000	26 247 166
	2015	18 909 852	5 943 603	342 000	25 195 455
	2016	18 137 340	5 072 535	357 000	23 566 875
	Moyenne	18 880 474	6 043 697	345 000	25 348 284
Collectivités	2013	14 136 990	0	0	14 136 990
	2014	13 955 188	0	0	13 955 188
	2015	14 421 871	0	0	14 421 871
	2016	13 747 972	0	0	13 747 972
	Moyenne	14 065 505	0	0	14 065 505
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2013	23 201 941	0	0	23 201 941
	2014	27 799 368	0	0	27 799 368
	2015	29 681 459	0	0	29 681 459
	2016	30 827 152	0	0	30 827 152
	Moyenne	27 877 480	0	0	27 877 480
Autres	2013	3 248 277	0	0	3 248 277
	2014	1 936 742	0	0	1 936 742
	2015	1 367 130	0	0	1 367 130
	2016	1 921 718	101 000	0	2 022 718
	Moyenne	2 118 467	25 250	0	2 143 717
Etudes et activités annexes	2013	340 587	0	0	340 587
	2014	347 697	0	0	347 697
	2015	369 329	0	0	369 329
	2016	919 365	0	0	919 365
	Moyenne	494 245	0	0	494 245
Total	2013	60 149 936	6 564 047	281 000	67 311 434
	2014	63 291 557	6 594 604	400 000	70 286 161
	2015	64 749 641	5 943 603	342 000	71 035 244
	2016	65 553 547	5 173 535	357 000	71 084 082
	Moyenne	63 436 170	6 068 947	345 000	69 929 230

Tableau 2: Répartition des financements par entité et organisme bénéficiaire depuis 2013

La répartition des financements sur la période 2013-2016 entre les trois membres du dispositif national de surveillance est représentée sur la Figure 1. En moyenne, de 2013 à 2016, les AASQA bénéficient de 90,7% du financement, le LCSQA de 8,8% et Prev’Air de 0,5% (pour Prev’Air, le financement ci-dessous ne couvre que la mise en œuvre opérationnelle).

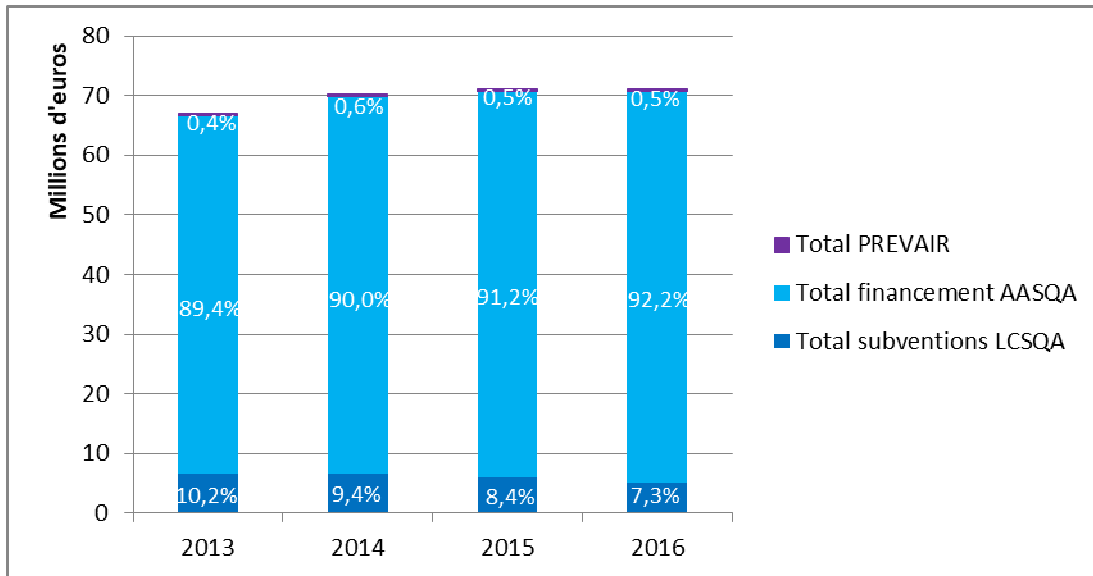


Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, les AASQA et Prev'Air depuis 2013

Le financement de la surveillance de la qualité de l'air est assuré par plusieurs collèges (Figure 2, Figure 3), conformément à l'article L. 221-1 du code de l'environnement. Alors que le LCSQA et Prev'air sont quasi exclusivement financés par l'Etat (minimum de 98% sur la période 2013-2016), les AASQA ont des financements plus variés.

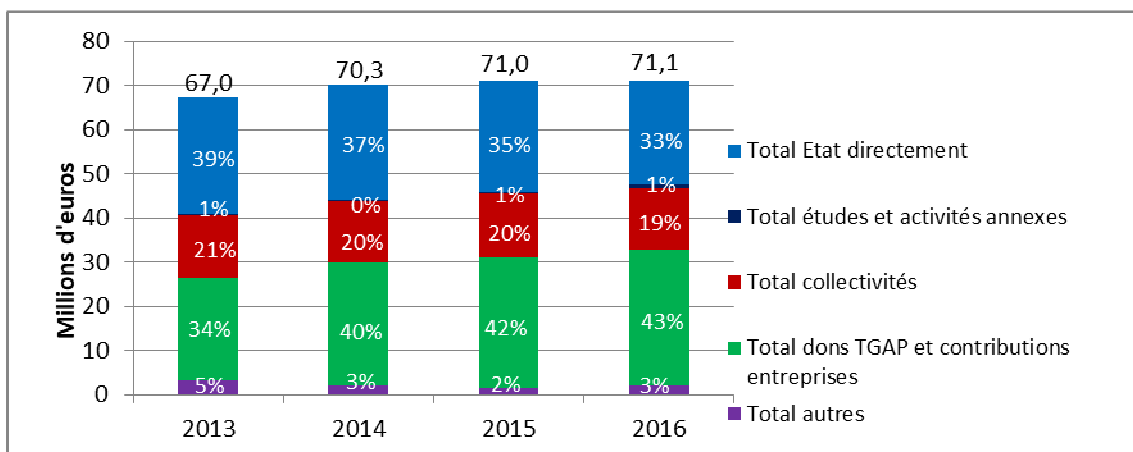


Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air depuis 2013

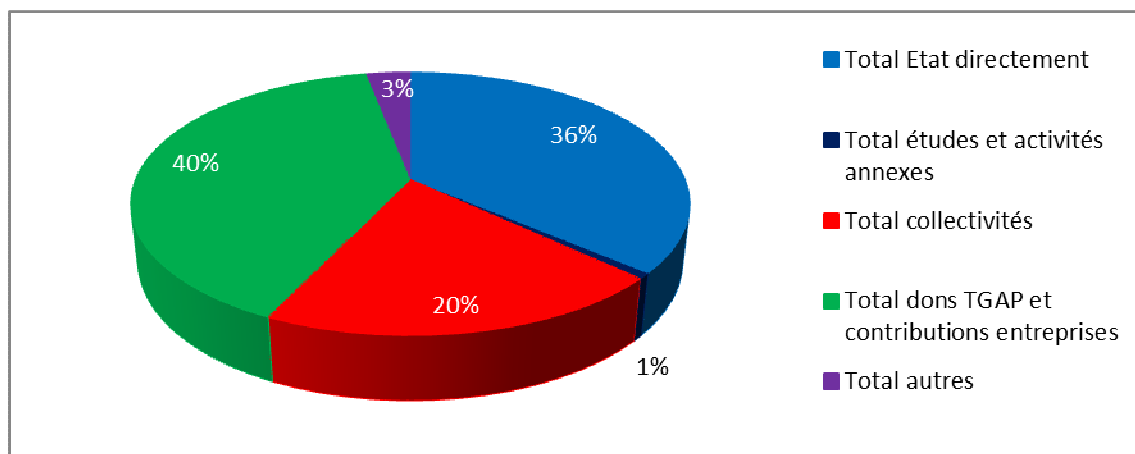


Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2016

Rapporté par km² et par habitant (Figure 4), le financement total de la surveillance de la qualité de l'air a augmenté de respectivement 4,4% et 3,9% entre 2013 et 2014 et est quasiment stable depuis.

La moyenne sur la période 2013-2016 est de 110 € par km² et 1,06 € par habitant.

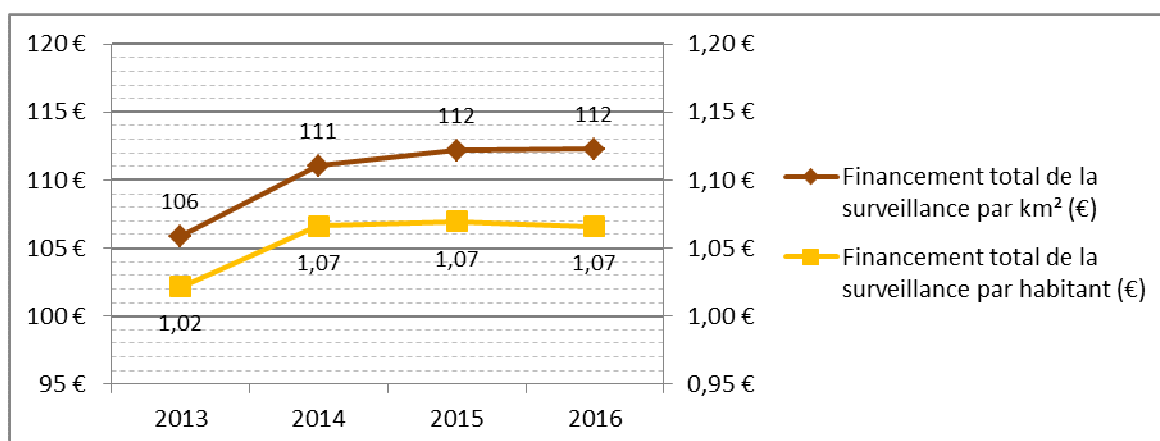


Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km² (axe gauche) depuis 2013

3. AASQA

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) :

Ce sont des associations « loi 1901 » agréées par le ministère en charge de l'environnement.

Précédemment définies par l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public, les missions des AASQA ont été actualisées et précisées. Elles sont désormais fixées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, l'Etat confie à l'AASQA les missions suivantes :

- la surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air à l'aide d'un réseau de stations de mesures (il y en a environ 650 réparties sur le territoire national) et d'outils de modélisation pour les polluants réglementés;
- la diffusion au public des informations et prévisions relatives à la surveillance de la qualité de l'air ;
- en cas de pics de pollution, la transmission aux préfets des informations relatives aux dépassements ou prévisions de dépassements des seuils d'information et de recommandation ou des seuils d'alerte ;
- la réalisation de l'inventaire régional spatialisé des émissions de polluants atmosphériques et de leurs précurseurs ;
- l'évaluation de l'impact des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'organe délibérant des AASQA doit associer des représentants des quatre collèges suivants :

- Etat (directions régionales chargées de l'environnement, agences régionales de santé, etc.) ;
- collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, etc.) ;
- établissements contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels locaux, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, etc.) ;
- personnalités qualifiées (médecins, scientifiques, chercheurs, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de représentants de la santé, etc.).

Le financement de leurs activités est multipartite et se répartit entre des subventions de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des dons versés par des industriels assujettis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui sont déduits du montant de la TGAP à acquitter par l'industriel.

Fin 2014, une nouvelle AASQA a été créée à Mayotte. Enfin, suite à la fusion des régions, 16 AASQA ont fusionné en 2016 pour passer de 27 à 18 AASQA, afin de respecter le code de l'environnement qui prévoit une seule AASQA par région administrative.

En 2000, les AASQA ont créé **ATMO France** pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. ATMO France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer. Cette fédération a ainsi pour missions principales de représenter les AASQA; d'organiser entre elles les échanges, la mutualisation et la solidarité; d'identifier les grands enjeux liés à l'air et de prendre part aux débats; et enfin de contribuer à la diffusion de l'information et de conduire des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, ministères, etc.).

3.1 Financements

3.1.1 Financement total des AASQA

Le financement des AASQA est en augmentation depuis 2013 (9%). Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015.

Les entreprises soumises à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les émissions dans l'air bénéficient d'une réduction d'impôt de 100% pour les dons aux AASQA (dans la limite d'un plafond fixé par la loi). Ces dons représentent 90% du total de la ligne budgétaire « dons de TGAP et entreprises » en 2016 (27,8 M€). En 2015 cela représentait 92%.

De ce fait, en 2016, l'Etat finance les AASQA par des subventions à hauteur de 27,7% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 42,4%.

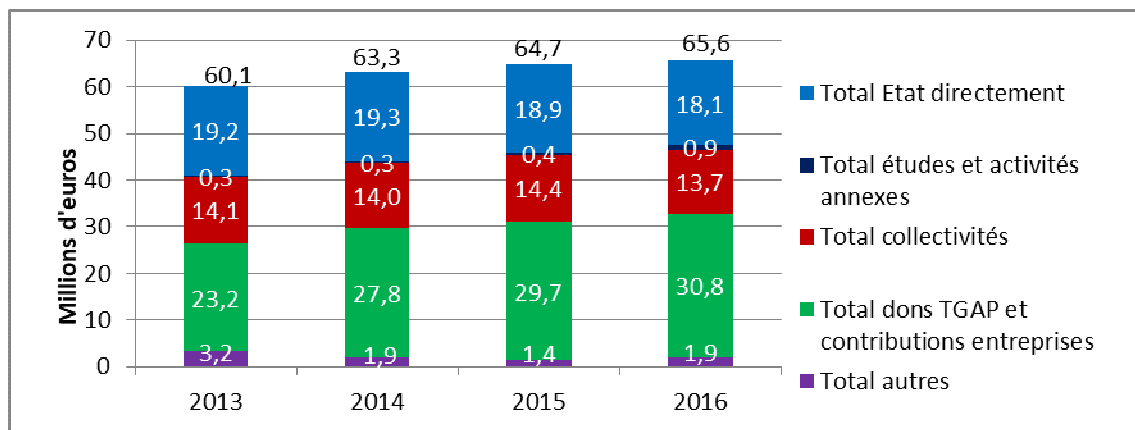


Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, depuis 2013

3.1.2 Répartition des financements entre fonctionnement et investissement

Sur la période 2013-2016, la répartition moyenne entre fonctionnement et investissement a évolué de 3% en faveur du fonctionnement, passant de 84% à 87%. En valeur, l'investissement a augmenté de 2% sur la période, 9,8 M€ en 2013 pour 10 M€ en 2016, tandis que le fonctionnement a augmenté de 10,3%, passant de 50,3 M€ à 55,5 M€.

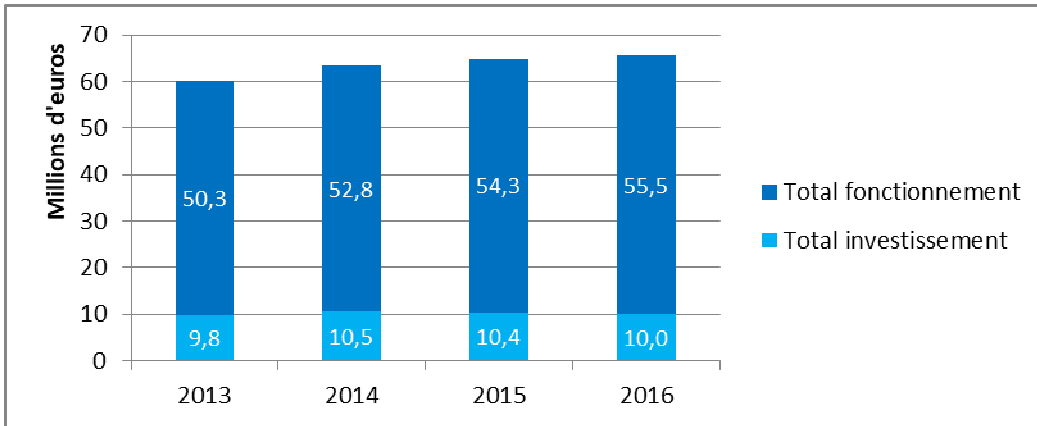


Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement depuis 2013

3.2 Analyse des charges basée sur les comptes de résultat

En 2016, les charges d'exploitation des AASQA représentent 66,6 M€, en hausse de 10,4% depuis 2013.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges (60,8 % en moyenne sur la période, Figure 7) et sont en augmentation depuis 2013 de 12,4%.

Le second poste le plus important est représenté par la sous-traitance (19,5% en moyenne sur la période 2013-2016) qui est, lui, en diminution de 1,8% depuis 2013. Les autres postes représentent en moyenne moins de 10% des charges sur la période 2013-2016.

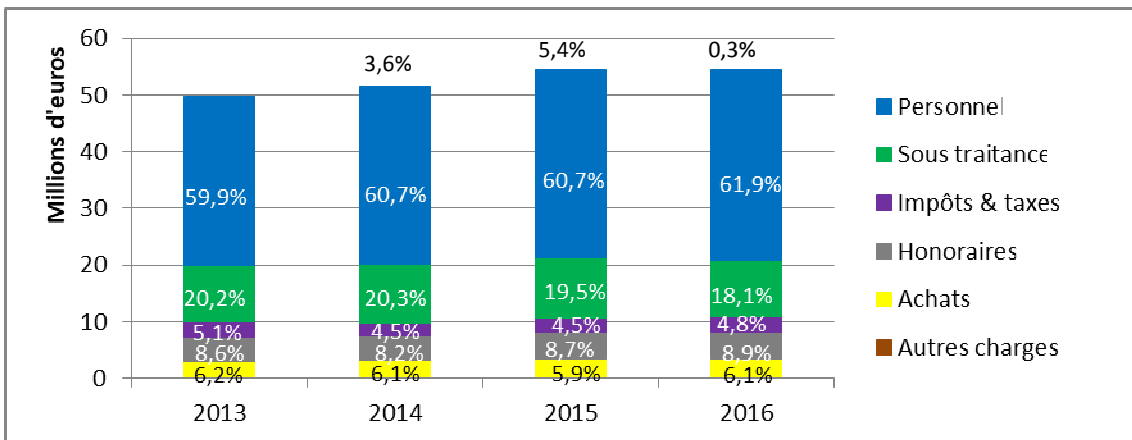


Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, depuis 2013

Le coût salarial global présente une augmentation de 12,4 % entre 2013 et 2016. Cette augmentation semble majoritairement due à l'augmentation des effectifs entre 2013 et 2016 (+42 ETP soit +8,2%, Figure 8).

En parallèle, on observe une hausse du coût moyen de l'ETP de 3,7% depuis 2013.

Cette hausse du coût moyen de l'ETP est pour partie liée aux évolutions d'échelons dans la grille de rémunération de la convention collective des AASQA, qui varie de 1% à 2,7% selon les échelons entraînant une progression moyenne minimale de 1,6% par an à laquelle s'ajoute l'évolution globale du point de 1,42% sur l'ensemble de la période.

	2013	2014	2015	2016
Coût salarial global (€)	32 173 097	33 495 195	35 323 055	36 171 354
Effectifs ETP	501	504	533	543
Coût moyen par ETP (€)	64 278	66 414	66 245	66 673

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP depuis 2013

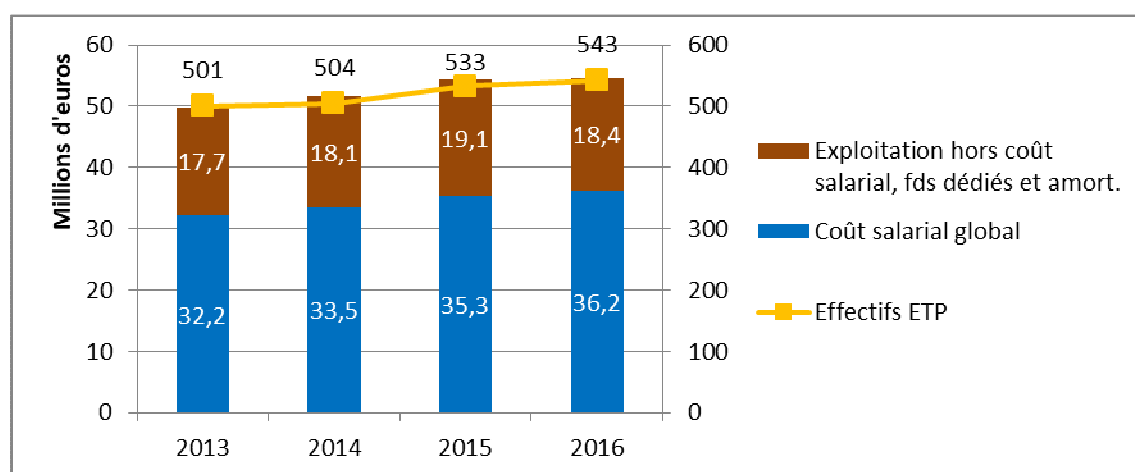


Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, depuis 2013

4. LCSQA

Le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) :

Il est chargé, par le ministère en charge de l'environnement, de la coordination scientifique et technique de la surveillance de la qualité de l'air au titre du code de l'environnement depuis le 1^{er} janvier 2011. Il est le laboratoire national de référence requis par les directives européennes. Les missions du LCSQA ont été actualisées et précisées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

C'est un groupement d'intérêt scientifique qui regroupe trois partenaires :

- l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) ;
- le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) ;
- l'Institut Mines-Télécom Lille Douai (IMT-LD).

A ce titre, le LCSQA assure les missions suivantes :

- la coordination scientifique et technique du dispositif national de surveillance pour garantir la qualité des données d'évaluation de la qualité de l'air et vérifier la conformité du dispositif de surveillance aux exigences européennes ;
- l'appui au rapportage des données sur la qualité de l'air auprès de la Commission européenne et la mise à disposition du public, en complément de la mise à disposition des données par les AASQA, des données de mesure sur la qualité de l'air ;
- la réalisation d'études et l'acquisition de connaissances ;
- le suivi du financement du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Le financement de ses activités est quasi exclusivement composé par la subvention de l'Etat à chaque membre, complété dans certains cas par des financements venant d'autres organismes publics.

4.1 Financements du LCSQA

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)
Subvention LCSQA (Etat, hors MERA)	6 247 596	5 834 604	5 193 603	4 439 783
<i>Dont fonctionnement</i>	<i>5 562 156</i>	<i>5 342 604</i>	<i>5 065 603</i>	<i>4 101 783</i>
<i>Dont investissement</i>	<i>685 440</i>	<i>492 000</i>	<i>128 000</i>	<i>338 000</i>
Subvention MERA (Etat)	632 902 (*)	760 000	750 000	632 752
Subvention autres	0	0	0	101 000
Total subventions LCSQA	6 880 498	6 594 604	5 943 603	5 173 535

Tableau 4: Evolution des financements du LCSQA depuis 2013

(*) : Ce montant prend en compte une subvention de 316 451 € versée par l'ADEME.

Le budget du LCSQA a baissé de 24,8% depuis 2013 (Tableau 4), passant de 6,9 M€ à 5,2 M€ (Figure 9). La subvention de fonctionnement a subi une baisse de 1,5 M€, soit - 26,3% depuis 2013. De même, la subvention d'investissement est en baisse de 50,7% depuis 2013. Il est à noter que le LCSQA est financé à 98%¹ par l'Etat en 2016 (contre 100% de 2013 à 2015).

¹ Les 2% restants sont constitués de l'ONEMA (Agence Française pour la Biodiversité), ayant financé une action sur les pesticides (pour 89 k€), et de l'AASQA AIRAQ (Nouvelle Aquitaine) pour une action sur les particules ultrafines (12 k€).

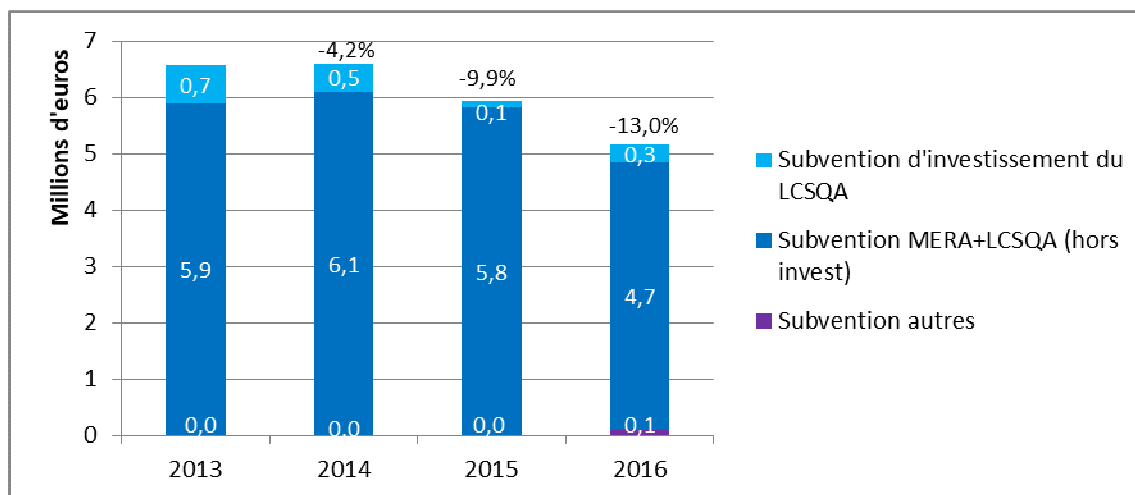


Figure 9: Evolution et variation des financements du LCSQA depuis 2013

4.2 Répartition des dépenses du LCSQA

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)
Etudes	3 526 407	3 593 557	3 211 894	2 348 834
Coordination	2 035 749	1 749 047	1 853 709	1 752 949
Investissement	685 440	492 000	128 000	338 000
MERA	632 902	760 000	750 000	632 752
Autres	0	0	0	101 000
Total subventions LCSQA	6 880 498	6 594 604	5 943 603	5 173 535

Tableau 5: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013

Sur la période 2013-2016, toutes les catégories de dépenses sont en baisse (Tableau 5).

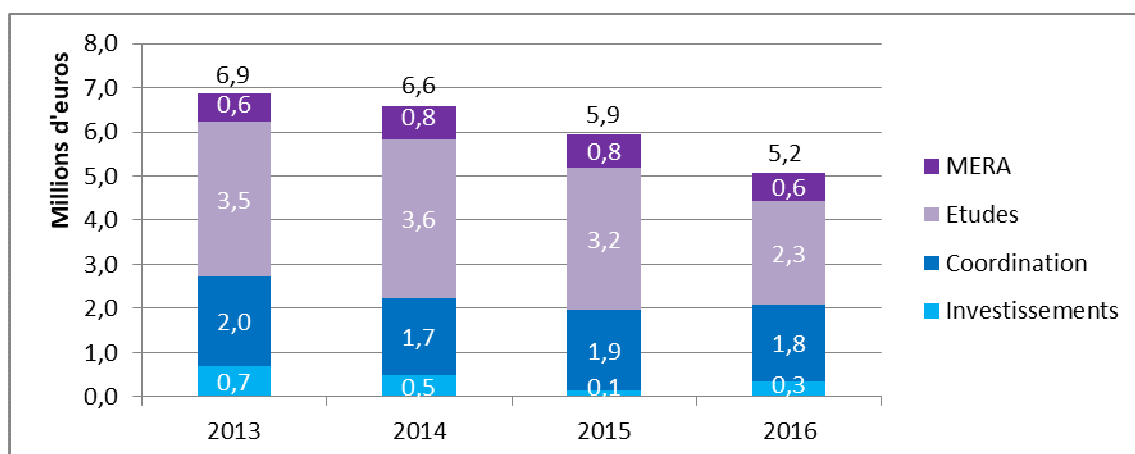


Figure 10: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013

5. PREV'AIR

Le système Prev'Air :

Il a été mis en place en 2003 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les missions de Prev'Air sont désormais fixées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Sous l'égide du ministère, l'INERIS, le CNRS, Météo France et le LCSQA développent et mettent en œuvre les technologies nécessaires à la constitution d'une information pertinente sur la qualité de l'air.

Le système Prev'Air génère et diffuse quotidiennement des prévisions et des cartographies de qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules, issues de simulations numériques, à différentes échelles spatiales en s'appuyant notamment sur les données produites par les AASQA. Des cartes d'observation établies à partir de mesures effectuées sur le terrain sont également délivrées par le système.

Prev'Air, plate-forme nationale de prévision de la qualité de l'air, est l'une des composantes du dispositif français de surveillance et de gestion de la qualité de l'air, en complément des informations fournies par les AASQA.

Cette plateforme de prévision de la qualité de l'air, développée et gérée au quotidien par l'INERIS, est le fruit du travail d'un consortium intégrant aux côtés de l'INERIS, Météo France, le CNRS et le LCSQA.

Le système Prev'Air est bâti sur la base d'un certain nombre d'outils, développés préalablement à sa création, qui ont depuis évolué et continueront à évoluer dans le futur pour répondre aux besoins du système. Chaque membre du consortium prend à sa charge le coût des contributions lui incombant et s'engage à mettre toujours à disposition de la plateforme Prev'Air l'outil le plus performant répondant aux critères de performance et de stabilité requis.

Le système Prev'Air a été mis en place en 2003 afin de diffuser quotidiennement ces prévisions et des cartographies de qualité de l'air à différentes échelles spatiales via son site internet (source : <http://www2.prevoir.org/content/propos-de-prevoir>).

Le consortium Prev'air ne recevant pas un budget spécifique pour son fonctionnement, le financement global de ce dispositif est difficile à évaluer. **De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système (Tableau 6) et non les travaux de développement scientifique. Ils concernent :**

- l'hébergement et la maintenance ;
- l'astreinte des équipes Prev'Air 7/7 ;
- la mise à jour des chaînes de traitement.

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)
Maintenance et hébergement	146 000	212 000	107 000	96 000
Astreinte	30 000	30 000	30 000	30 000
Mise à jour des chaînes de traitement	105 000	158 000	205 000	231 000
Total	281 000	400 000	342 000	357 000

Tableau 6: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air
Au total, hors recherche et développement, **le financement moyen de Prev'Air est de 345 k€ sur la période 2013-2016.**

6. GLOSSAIRE ET DEFINITIONS

Abréviation	Libellé
AASQA	Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
ETP	Equivalent temps plein
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
MERA	Mesure et Evaluation en zone Rurale de la pollution Atmosphérique à longue distance
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

Comptabilité analytique : Mode de traitement des données financières ayant pour objectif d'expliquer les résultats financiers [...] Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise [...]. Elle est propre à chaque entreprise et constitue un système de mesure neutre et objectif (<https://www.compta-facile.com/comptabilite-analytique-definition-utilite-calcul-de-couts/>).

Compte de résultat : Document comptable où l'on retrouve le détail des produits générés (Comptes de classe 7) et des charges consommées (Comptes de classe 6) d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (<https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>).

Charge : Bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Charges d'exploitation : Dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). En pratique [...] comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que [...] le compte 681 (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Subvention d'exploitation : Subvention octroyée à une entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation (<https://www.compta-facile.com/la-comptabilisation-des-subventions-dexploitation/>).

Subvention d'investissement : Fonds versés aux entreprises qui sont destinés à financer des investissements (<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/subventions-dinvestissement/>).



Ces travaux ont été financés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (Bureau de la Qualité de l'Air) du ministère chargé de l'environnement.



direction et secrétariat du LCSQA

INERIS - parc technologique Alata - BP 2 - F60550 Verneuil-en-Halatte
tél. 03 44 55 64 04 - www.lcsqa.org